

« Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie »

« Si l'avenir énergétique est perçu surtout comme un problème, c'est aussi une formidable opportunité de changement »

Professeur B. MERENNE-SCHOUMAKER (table ronde « Energie et développement durable, « Les mardis du développement », CSEF Huy Waremme).

LE CONTEXTE DE TRAVAIL

L'énergie : un problème mondial qui nécessite des actions locales

L'énergie....si nous ne devons retenir qu'une seule problématique à traiter, ce serait celle-là ! Car il est évident que l'organisation entière de notre société va subir au cours de la prochaine décennie de profonds changements liés d'une part à raréfaction (et plus encore au prix !) de l'énergie fossile d'une part et à la lutte contre le réchauffement climatique d'autre part.

Après avoir vécu dans l'illusion que Kyoto ne resterait peut-être qu'un protocole, nous voici aujourd'hui au pied du mur. L'Europe a fixé ses objectifs et une obligation de résultats à l'horizon 2020 : réduire à l'échelle de l'Union européenne de 20% nos émissions des gaz à effet de serre, porter la part des énergies renouvelables à 20%, améliorer l'efficacité énergétique de 20%. C'est le prix à payer si nous voulons préserver la planète...

Pour la Belgique et la Wallonie, l'objectif de 13% est arrêté et doit donc être réalisé. C'est face à un défi gigantesque que se trouve confrontée une Région...dont nous sommes aussi acteurs !

Un arrondissement privilégié ?

Le Pays Burdinale Mehaigne se situe dans un arrondissement reconnu pour la production d'énergie. Avec une centrale nucléaire sur son territoire, la production d'électricité est le troisième secteur porteur à Huy-Waremme. Demain, il fera sans doute mieux encore, non seulement avec BioWanze mais aussi avec de nouvelles unités de biogaz et de bio méthanisation.

Fidèle à son image, l'arrondissement s'est aussi porté candidat au projet photovoltaïque auquel les 31 communes ont unanimement adhéré !

Ajoutons encore à cela que 8 éoliennes sont aujourd'hui implantées à cheval entre Wanze et Villers-le-Bouillet et pourraient être complétées bientôt par d'autres parcs.

Si ces projets dépassent la dimension d'un GAL, ils n'en sont pas moins révélateurs d'un potentiel et doivent nous convaincre que l'énergie est un axe incontournable de la prospective territoriale. Raison donc pour l'intégrer à notre plan stratégique et contribuer modestement mais réellement à l'effort.

Identifier des défis réalistes ...et les réaliser

A notre niveau, nous devons pouvoir agir sur 2 défis au moins : consommer mieux avec moins et diversifier les sources d'énergie. Mais nous ne pouvons agir sur tous les secteurs en même temps : vie domestique et consommation alimentaire, activités économiques, transports et production d'énergie. Il faut par conséquent cibler nos actions essentiellement autour des changements de comportements. C'est possible dans 3 des secteurs cités ci-dessus : en termes de transports, dans le secteur résidentiel et en termes de consommation. Des mesures et des moyens y sont déjà consacrés sur le territoire du GAL avec le travail des conseillers énergie, l'organisation de campagnes de sensibilisation, d'audits énergétiques, de salons du développement durable,...

Partant du principe que l'initiative LEADER nous donne l'opportunité d'être « laboratoire » et de consacrer des moyens à des projets innovants de développement durable, c'est donc autour d'autres options de travail que doit se concevoir l'action du GAL. Notre objectif dans le cas présent vise à identifier et fédérer des porteurs de projets afin d'accompagner, soutenir et valoriser des recherches et des projets centrés sur la production d'énergie renouvelable.

- ✓ Sur le territoire du GAL, l'existence de plusieurs anciens moulins à force hydraulique laisse penser que les 2 cours d'eau, la Mehaigne et la Burdinale, offrent un réel potentiel. Ceci nous incite à commander une étude en vue d'une valorisation de leur énergie hydraulique. Elle sera mise à disposition des propriétaires tant privés que publics, afin de permettre le développement de projets concrets voire le lancement d'initiatives mixtes citoyennes.
- ✓ La valorisation de la biomasse constitue une autre voie à suivre, dans la continuité d'un projet de diversification agricole centré sur le développement d'une nouvelle filière « colza énergétique » (projet LEADER porté entre 2002-2008 par le Parc Naturel)
- ✓ La sensibilisation des plus jeunes aux questions énergétiques par des aménagements sur des sites pilotes et la conception d'outils et d'animations didactiques dédiés aux énergies renouvelables (ceci suivant opportunités et/ou nécessités et tenant compte des éventuels besoins d'outils complémentaires à ceux réalisés lors de la précédente programmation LEADER).

1. Intitulé du projet

« Le Pays Burdinale Mehaigne a de l'énergie »

2. Identification des intervenants

Porteur de projet :

ASBL « Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural »

Bénéficiaire de la subvention :

ASBL « GAL Burdinale Mehaigne »

Opérateur de terrain :

ASBL « Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural »

Partenaires privilégiés :

- ✓ Le contrat de rivière « Mehaigne ».
- ✓ Les agriculteurs.
- ✓ Le Parc Naturel des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne

Autorité responsable :

DG04 – Direction Générale Opérationnelle de l'Aménagement du Territoire, du Logement, du Patrimoine et de l'Energie.

3. Contenus de la proposition

Le territoire du GAL ne manque ni d'atouts ni d'idées. Trois propositions de travail se dégagent aujourd'hui sur le thème des énergies renouvelables. Ces propositions viennent des acteurs locaux et partenaires, prêts à (s)'investir et à mettre leurs compétences au service de nouveaux projets.

➤ La valorisation de l'énergie hydraulique de nos cours d'eau

Historiquement, la Mehaigne a toujours recensé des moulins qui utilisaient la force motrice de l'eau à des fins de transformations (meuneries) ou de manutentions (scieries). Bien que leur activité actuelle ne soit plus tournée prioritairement vers l'économie et la productivité, la recherche de nouvelles sources d'énergies renouvelables leur rend aujourd'hui un intérêt inattendu.

Notre fiche ne prévoit pas la réalisation de nouvelles installations hydro-énergétiques mais uniquement des études de faisabilité.

En effet, l'essentiel des moyens de ce volet devrait être affecté à une étude générale du potentiel de nos 2 cours d'eau (Burdinale et Mehaigne), sans exclusive et sans se focaliser sur des sites particuliers au départ.

Il est au contraire plus intéressant de se placer dans une perspective assez large, y compris la sensibilisation des riverains, en intégrant notamment les aspects techniques, légaux, juridiques,...

Pour cette première option de travail, le contrat de rivière apparaît comme un partenaire privilégié. Un comité d'accompagnement devrait être créé, intégrant non seulement le contrat de rivière mais plus largement des acteurs privés, des scientifiques et techniciens sans oublier les facilitateurs de la Région wallonne. Le rôle de ce comité serait d'accompagner le chargé de mission dans ses premières tâches, notamment la préparation d'un cahier des charges, le suivi des travaux et la diffusion des résultats de l'étude.

Dans un second temps, et partant d'une étude généraliste, on pourrait alors étudier plus en profondeur quelques « gisements » précis.

Les éventuels investissements ne sont pas prédéfinis mais résulteront de cette étude. A titre d'exemples, voici quelques sites offrant d'intéressantes perspectives sur un plan didactique ou énergétique.

1. Sur le site du Val Notre Dame

La société Mérytherm a obtenu un permis en vue de l'installation sur le site l'Institut du Val Notre-Dame (Wanze), d'une vis hydrodynamique capable de produire de l'électricité verte. Cette vis serait la première du genre en Belgique. Le GAL est sollicité pour participer au projet pour ses développements didactiques, technologiques et touristiques. Une expérience similaire en Angleterre a fait l'objet d'une étude scientifique pour quantifier les impacts sur la faune. Les résultats sont très positifs. Une délégation locale accompagnée d'agents de la Région wallonne a pu s'en rendre compte sur place. Elle s'est montrée satisfaite surtout par les aspects démonstratifs de l'ensemble du projet. Mais notre projet va plus loin encore. En effet, l'intérêt des scientifiques (ULG) fait du site un excellent endroit pour mettre en avant les aspects positifs de tels équipements lors de visites pour le grand public. C'est pourquoi nous pensons que ce projet pourrait aussi s'intégrer dans notre politique de développement économique et touristique du Parc Naturel et du GAL.

Plus précisément, le GAL pourrait appuyer ce projet par :

- Une participation aux investissements de la passe à poisson (aspects pédagogiques et didactiques comme la mise en place de hublots d'observation, de nasses de captures, aménagements de la zone d'observation, etc.,...)
- Une participation aux investissements de sensibilisation (accès sécurisés au site, mise en place d'écran vidéo, adaptation des outils didactiques disponibles en anglais : films, panneaux,)
- Une participation à l'élaboration de dossiers pédagogiques.

En échange, le porteur de projet pourrait nous permettre d'organiser des visites guidées lors de l'ouverture du site au public (fréquences à déterminer) et de communiquer autour de ce projet (vitrine technologique et d'avant-garde par rapport à la protection du milieu aquatique). Ceci présentant indéniablement des perspectives économiques non négligeables.

2. Sur le site de l'ancien bief du Château Féodal de Moha

Un autre partenariat avec le GAL est sollicité par Monsieur Jean-Luc WILLOT, propriétaire d'un moulin sur le territoire du GAL, dont le savoir faire en matière de construction et le placement de turbines hydro-électriques est mondialement reconnu. Il s'agirait plus précisément d'étudier les possibilités d'exploitation du site « de l'ancien bief du château féodal de Moha », suivant le modèle réalisé par la S.A. HYDROVAL à Poix Saint-Hubert. Pour donner vie à ce projet, l'initiative personnelle privée n'est pas suffisante. Le GAL, avec sa vocation de fédérer les acteurs publics et privés, peut placer les intervenants autour de la table.

Un vaste projet qui ne peut aboutir sans l'appui de la commune de Wanze mais aussi de l'ensemble des acteurs et partenaires sensibles au projet, déjà réunis pour la plupart dans le contrat de rivière Meuhaigne.

3. Sur le site du Moulin banal de Hosdent

L'ancien moulin banal de Hosdent est en cours de rénovation en centre d'hébergement de 50 lits et en centre d'interprétation de la rivière ; au 18 et 19^e siècle, celui-ci comportait 3 roues à aubes. Cet ancien moulin chapeauté par l'ASBL « Maison de la Meuhaigne et de l'Environnement Rural » (MMER), pourrait devenir un centre de sensibilisation et démonstration des technologies liées à l'énergie hydraulique. De plus, la MMER portant l'agrément « Ecole de Pêche », les notions de réalisation et d'expérimentation d'échelle à poissons ainsi que de valorisations des biefs pourraient aussi être liées à ce projet.

Après avoir pris contact avec Monsieur Jean-Jacques t'Serstevens, facilitateur hydro énergie, sur le territoire du GAL, plusieurs sites semblent intéressants pour réaliser, expérimenter et pour démontrer les différentes technologies visant à valoriser l'énergie hydraulique. Des tables rondes rassemblant tous les « utilisateurs » de la rivière devront être organisées.

➤ **La valorisation des sous-produits de l'agriculture et la biomasse.**

Au cours de la précédente programmation, le Parc Naturel des Vallées de la Burdinale et de la Meuhaigne a pris en charge une étude sur les nouvelles diversifications agricoles dans le Pays Burdinale-Meuhaigne.

Un aspect de ce programme concernait le développement d'une filière courte de production à la ferme d'huile de colza énergétique.

La rentabilisation du tourteau est indispensable à la création d'une filière colza viable. Nous pensons que le tourteau doit être considéré comme base à un combustible composite qui intégrerait d'autres ressources de la biomasse. Ce combustible, sous forme de briquettes ou de pellets, pourrait être utilisé par les particuliers (chaudières, poêles, cogénération). Il s'agit là d'un vaste projet qui intègre un nombre important de points positifs:

- Création d'une source d'énergie renouvelable, économique et locale ;
- Utilisation des ressources de la biomasse (taille de haies, saules têtards, déchets de coupe forestière) propres au Pays Burdinale Meuhaigne ;
- Création d'emplois (récolte et conditionnement de la biomasse) ;
- Entretien et maintien des paysages et de la biodiversité (saulaies, forêts de rive, haies...) ;
- Nouvelles cultures énergétiques (miscanthus, saule, taillis à très courte rotation) ;
- Création de maillage écologique pérenne à travers ces nouvelles cultures (nidification, refuge...) ;
- Rayonnement de la région via une source d'énergie originale, renouvelable, écologique.

Les 4èmes rencontres de la biomasse organisées par ValBiom en novembre 2007, les contacts pris avec la FRW (M. Flahaux), la Cellule Biomasse - Energie Centre Wallon de Recherches agronomiques et les spécialistes de Valbiom confirment tout l'intérêt et le crédit qu'il faut accorder à ce type de projet.

➤ **L'aménagement de sites dédiés aux énergies vertes ou renouvelables**

Dans la poursuite du travail d'éducation à l'environnement mené entre 2002 et 2008, le GAL propose de poursuivre la mise en place (sur des sites à déterminer) de divers outils et animations destinés à expliquer au public ce que sont les énergies renouvelables, leur principe et leur fonctionnement.

Il s'agirait, à travers leur transposition concrète sur le terrain et « en miniature », de donner la représentation la plus adéquate d'installations produisant de l'énergie, en insistant sur la sensibilisation et donc « l'impact sur les esprits du compteur qui tourne ».

La visibilité est très importante pour que les enfants s'approprient ces modèles.

Ces exemples « terrain » doivent agir suffisamment sur les esprits et consciences pour pouvoir devenir un élément de leur vie et gageons que cela leur permettra d'envisager ce type de démarche dans leur vie de jeunes adultes.

Les liaisons utiles avec les autres actions du territoire

En favorisant la réalisation d'aménagements tels que décrits ci-dessus et d'outils didactiques, les financements LEADER viendraient utilement compléter l'action de l'opérateur dans la mise en place et le développement de ses programmes d'activités. Le GAL rencontrerait ainsi un de ses objectifs, à savoir le croisement des politiques de développement du territoire. Dans le cas présent, la contribution directe du projet et sa plus value sur l'action locale pourraient se concrétiser par :

- L'accueil de nouveaux groupes, dont les touristes d'un jour, les classes vertes,...
- Un élargissement des programmes d'informations et d'animations vers les écoles ;
- Une promotion et un retentissement étendus du projet (visibilité externe et nouveaux partages d'expériences) ;
- Le renforcement de l'action de sensibilisation ;
- La valorisation d'outils et compétences issus de la précédente programmation LEADER (malle pédagogique notamment).

Contribution aux objectifs généraux du Plan de Développement Stratégique et impacts sur les publics cibles

Cette action constitue une priorité du GAL. Cela se traduit par les moyens importants et les compétences qui lui sont réservés dans le plan financier. Il nous paraît en effet nécessaire de valoriser les ressources qu'offre le territoire, tout en agissant sur une problématique majeure des régions au cours des prochaines années.

D'autre part, il faut souligner les liens intéressants de ce projet avec la fiche touristique (maillage de l'offre touristique sur base d'un éco-tourisme et de l'utilisation du vélo et vélo assisté) ainsi qu'avec l'emploi et la formation qui s'avèrent autant de secteurs porteurs pour ce qui concerne la valorisation de la biomasse.

Il convient de souligner enfin la dimension environnementale du projet, ce qui devrait aussi renforcer l'action d'opérateurs tels que le Parc Naturel, la Maison de la Mehaigne et de l'Environnement Rural ou le Contrat de Rivière pour ne citer que ceux-là.

Quantification des objectifs spécifiques du projet et résultats attendus (indicateurs de suivi)

Objectifs	Résultats attendus	Indicateurs de suivi
Valorisation du potentiel hydraulique des vallées de la Burdinale et de la Mehaigne	Etude du potentiel hydro-électrique de la Burdinale et de la Mehaigne Etude approfondie de 3 gisements	Création et animation d'un comité d'accompagnement, diffusion de l'étude, ouverture de dossiers techniques, financiers, d'autorisations, ... Dossiers et aménagements didactiques et de sensibilisation, étude des développements économiques et touristiques induits par le projet.
Eduquer et sensibiliser	Aménagements sur sites pilotes et outils dédiés aux énergies renouvelables	Des séances d'informations, d'animations et de sensibilisation.
Valorisation de la biomasse	Développement d'une filière locale « biomasse » : commercialisation de nouveaux sous-produits, nouveaux emplois, étude de marché, ...	Identification des acteurs et partenaires du projet, choix d'un site exploitable, étude et réalisation d'un projet global de valorisation de sous-produits de l'agriculture

Mise en œuvre du projet (planning de réalisation)

2009	2010	2011	2012	2013	2014
Introduction fiche-projet pour octroi de l'arrêté de subventions, recrutement d'un chargé de mission, cadrage général des projets et des objectifs, définition des indicateurs, réunions des partenaires et acteurs locaux, ...	Démarrage et accompagnement des projets : études du potentiel hydraulique des cours d'eau. Définition d'un schéma d'action biomasse. Etude de faisabilité d'un site pilote de sensibilisation aux énergies renouvelables. Ouverture et suivi des dossiers et groupes de travail, planning général des actions projetées.	Suivi et développements des actions. Communication et sensibilisation aux projets.	Développements, premières concrétisations, expérimentations et réalisations de terrain. Poursuite actions de communication et sensibilisation	Réalisations investissements, premiers projets opérationnels : présentation, animation, communication, transfert de bonnes pratiques, ... Poursuite actions de communication et sensibilisation	Poursuite actions de communication et sensibilisation Evaluations et pérennité des actions.

4. Plan de financement et échéancier des dépenses

Moyens à mettre en œuvre et coût du projet

Chargé de mission (1 ETP/niveau 1/ 2,5 an)	120.000,00
Fonctionnement, missions	10.000,00
Actions	75.000,00
Etudes	20.000,00
Projets et promotion	55.000,00
Investissements	50.000,00
TOTAL	255.000,00

NB : le volet coopération du programme LEADER sera consacré à l'appui de cette fiche projet. Il constituera un complément financier appréciable nous amenant des moyens supplémentaires à affecter au personnel et aux actions.

Description des actions du (des) chargé(s) de missions

Objectif « étude énergie hydraulique »

- définir un cahier des charges ;
- encadrer un bureau d'étude ;
- animer/coordonner un comité d'accompagnement;
- diffuser les résultats de l'étude
- identifier des pistes de suivi de l'action (perspectives) ;
- concevoir et faire réaliser des outils de sensibilisation.

Objectif « valorisation de la biomasse »

- identifier les partenaires et acteurs du projet (partant des résultats de l'étude réalisée par le Parc Naturel lors de la précédente programmation) ;
- fédérer les acteurs et partenaires autour du projet ;
- étudier le domaine de la biomasse locale, le potentiel de nouvelles cultures énergétiques ;
- étudier la faisabilité/rentabilité de filières locales de valorisation de biomasse ;
- développer une ou plusieurs filières locales « valorisation de biomasse » ;
- promouvoir ces réalisations et ces études.

Objectif « sensibilisation »

- identifier des sites aménageables à des fins éducatives (vulgarisation grand public) ;
- identifier et faire réaliser suivant besoins des outils didactiques ;
- promouvoir de nouvelles activités de sensibilisation.

Nature des dépenses	Financement public				Autres financements	
	FEOGA		RW		Montant	%
	Montant	%	Montant	%		
Personnel	54.000,00	45%	54.000,00	45%	12.000,00	10%
Fonctionnement, missions	4.500,00	45%	4.500,00	45%	1.000,00	10%
Etudes	9.000,00	45%	9.000,00	45%	2.000,00	10%
Projets et promotion	24.750,00	45%	24.750,00	45%	5.500,00	10%
Investissements	22.500,00	45%	22.500,00	45%	5.000,00	10%
Total	114.750,00	45%	114.750,00	45%	25.500,00	10%

Nature des dépenses	2009		2010		2011		2012		2013		2014	
	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW	FEADER	RW
Personnel			20.000,00	20.000,00	20.000,00	20.000,00	14.000,00	14.000,00				
Fonctionnement, missions			1.000,00	1000,00	1.000,00	1000,00	1.000,00	1.000,00	1.500,00	1.500,00		
Etudes			4.000,00	4.000,00	5.000,00	5.000,00						
Projets et promotion					7.500,00	7.500,00	12.250,00	12.250,00	5.000,00	5.000,00		
Investissements					11.250,00	11.250,00	11.250,00	11.250,00				
Total			25.000,00	25.000,00	44.750,00	44.750,00	38.500,00	38.500,00	6.500,00	6.500,00		